

# ANRTNEWS

N° 3 • Décembre 2013

## Editorial



AZDINE EL MOUNTASSIR BILLAH  
 Directeur Général de l'ANRT

L'ANRT a donc été sacrée meilleur régulateur en Afrique du Nord au titre de l'année 2013, après l'avoir déjà été une fois en 2009.

Ce titre touche l'ensemble des collaborateurs et des partenaires de l'Agence. Pour nous tous, cette récompense sonne comme une reconnaissance des efforts consentis par l'ensemble des intervenants, publics et privés, institutionnels et opérateurs, pour le développement harmonieux et continu du secteur des télécommunications au Maroc. Grâce à cet effort et à cet engagement collectif, le royaume est aujourd'hui cité en exemple. Celui d'un marché sain et concurrentiel, résolument tourné vers l'avenir.

A l'ANRT, nous profitons de cette prestigieuse distinction pour réitérer notre engagement à œuvrer en faveur de la démocratisation des différentes technologies de l'information et de la communication de manière à permettre au plus grand nombre de nos concitoyens de jouir, de manière égale et libre, de toutes les avancées technologiques actuelles et futures. Car c'est, en définitif, le cœur de notre mission.

Bonne lecture !



AFRICA TELECOM PEOPLE

## Le sacre africain de l'ANRT

Nouvelle consécration pour l'ANRT. L'agence nationale de réglementation des télécommunications a été désignée, le 1er octobre 2013, comme le meilleur régulateur en Afrique du Nord. Une distinction reçue lors de la dernière conférence d'Africa Telecom People (ATP) tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire. Un salon professionnel qui rassemble les principaux acteurs du secteur des télécoms et des TIC sur le continent et qui distingue annuellement «les personnalités et institutions qui ont laissé une empreinte d'exception dans la région et met au-devant de la scène les professionnels des télécoms qui ont marqué l'année par la qualité de leurs services, découvertes, ou par l'audace de leurs entreprises pour contribuer à l'avancement technologique de l'Afrique».

En récompensant l'ANRT, Africa Telecom People reconnaît ainsi le savoir faire acquis par l'Agence en matière de régulation et salue sa contribution au développement d'un environnement sain et concurrentiel pour tous les opérateurs télécoms du royaume.

Cette distinction prestigieuse n'est pourtant pas une première. L'Agence nationale de réglementation des télécommunications

avait été sacrée meilleur régulateur régional en 2009, lors de la sixième édition de l'ATP tenu à Paris. « C'est une distinction pour le travail de l'ensemble des collaborateurs et des partenaires de l'ANRT. Cela conforte le royaume dans ses choix de régulation et de développement du secteur des télécoms pour un accès équitable du plus grand nombre de nos concitoyens aux technologies de l'information et de la communication », commente M. KHAOUJA, Directeur de la Concurrence et du Suivi des Opérateurs de l'ANRT.

## Qu'est ce que l'ATP ?

Africa Telecom People (ATP) est un salon éclectique par sa globalité qui en est à sa 9ème édition. L'évènement se veut la principale plateforme d'échanges sur les enjeux majeurs des TIC en Afrique. Pour cela, le salon réunit les professionnels (opérateurs, fournisseurs, institutionnels, etc.) venant d'Europe et d'Afrique. L'édition 2013 s'est tenue sous le thème « Quelles applications innovantes pour l'Afrique après la 3G ? ».

# ANRTNEWS

N° 3 • Décembre 2013



## CHIFFRES TRIMESTRIELS.

### Un marché en pleine croissance

**V**oyants au vert pour le secteur des télécoms au Maroc au titre du troisième trimestre 2013. Les principaux indicateurs évoluent positivement permettant un accès de plus en plus large et de moins en moins cher aux différents services télécoms.

Le prix des communications mobiles a ainsi enregistré une baisse annuelle significative de 25%. Cette baisse est de 16% pour la téléphonie fixe et de 32% sur la facture moyenne d'un abonné aux services Internet. La facture moyenne d'un client Internet 3G s'établit ainsi à 22 dhs HT et à 98 Dhs HT pour un client ADSL.

Résultat presque naturel de cette baisse continue des tarifs : l'usage des services télécoms est en

constante progression. En moyenne, un client mobile consomme désormais 80 minutes par mois, soit une hausse de 11% par rapport à l'année 2012. La même tendance peut être observée sur le segment du téléphone fixe où la consommation moyenne est passée de 108 à 125 minutes en moyenne par mois.

Et ce n'est pas fini. Le parc des abonnés continue à croître. On compte désormais plus de 41,3 millions d'abonnés mobiles dans le pays et plus de 5 millions d'abonnés Internet, avec une nette percée des connexions 3G dont le parc représente désormais 84,87% du parc global soit 4,43 millions d'abonnés.

### 3 questions à...



**M. azami NAWFAL**  
 Directeur de l' INPT par interim

**1 - L'Institut national des postes et des télécommunications (INPT) est une grande école qui existe depuis 1961. Comment faites-vous pour accompagner le développement rapide et soutenu dans ce domaine et former des lauréats «à jour» ?**

Le contenu de la formation doit en effet être réajusté et mis à jour de manière régulière. Nous continuons à recruter de nouveaux enseignants chercheurs dans des domaines porteurs. L'intervention de professionnels dans le cycle d'ingénieur permet également d'assurer une formation au plus près des besoins sur le marché. L'approche pédagogique est également au centre de nos préoccupations afin de favoriser l'interaction et la mise en situation à travers une large approche par projets.

**2 - Aujourd'hui, l'Institut entame un projet d'accréditation par la Commission des titres de l'ingénieur (CTI). Quel est l'enjeu derrière cette démarche ?**

L'INPT est membre de la conférence des grandes écoles. Nos partenaires se trouvent sur les quatre continents et nous avons avec certains, une convention de double diplomation. L'année universitaire 2012-2013 a vu 50 de nos étudiants partir en mobilité dans une des grandes écoles d'ingénieur partenaires. Notre projet d'accréditation par la CTI se fait donc dans une démarche naturelle de reconnaissance à l'international pour faciliter l'intégration et la mobilité de nos étudiants et favoriser la double diplomation dans des espaces de plus en plus normalisés.

**3 - L'INPT est également impliqué dans la recherche scientifique, notamment au profit des entreprises. Comment cela se passe-t-il ?**

Le corps professoral de l'INPT est impliqué dans de nombreux projets de recherche, avec des entreprises nationales et des laboratoires de recherche universitaires nationaux et internationaux. La recherche à l'INPT est menée sur la base de projets innovants au sein du laboratoire depuis les années 1990. L'implication effective dans des activités de recherche dans des domaines de pointe permet à l'INPT de se distinguer par ses laboratoires, par ses publications et ses brevets.

### SUR LE FIL

#### LE CHIFFRE

**125%**

C'est, à septembre 2013, le taux de pénétration du téléphone portable au Maroc, avec plus de 41 millions de cartes SIM en circulation. Cela représente une hausse de 7,93% par rapport à la même période de l'année 2012.

#### LE MOT

**Li-Fi**

Li-Fi ou LiFi est une technologie de communication sans fil basée sur l'utilisation de la lumière. Le Li-Fi, qui crée une sorte de codage binaire de l'information, la lumière s'est substituée aux ondes radios du Wi-Fi, permettant aux ordinateurs de bénéficier d'une connexion sans fil au débit impressionnant de 150 Mbits/s.

#### LE DIXIT

« Le terme qui correspond au Maroc n'est pas le low-cost, mais le best cost »

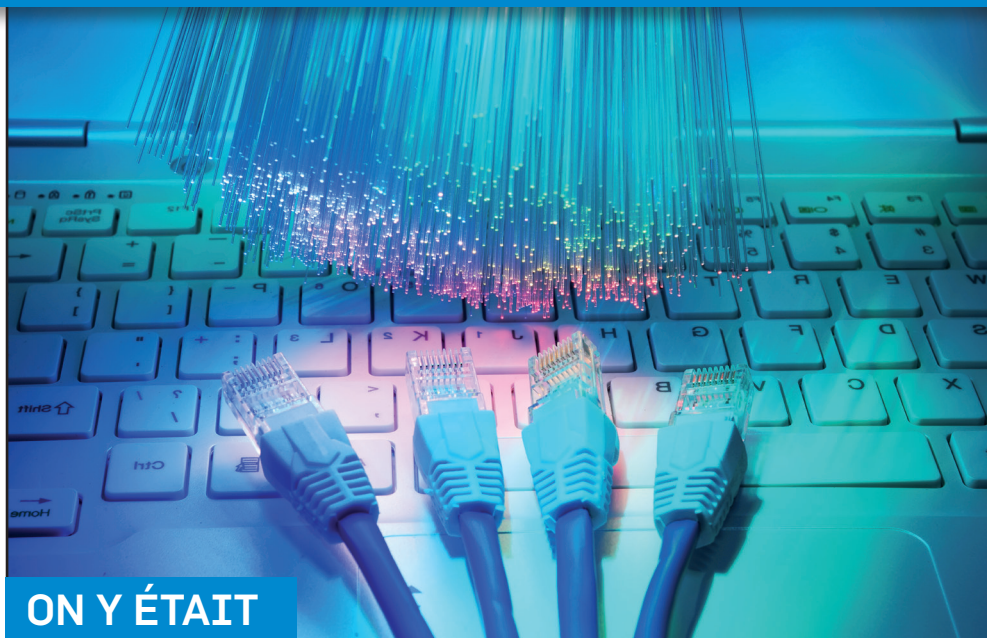
L'ex ministre du commerce, de l'industrie et des nouvelles technologies  
 Abdelkader Amara dans L'Usine nouvelle le 4 octobre 2013.



**M. ABDELKADER AMARA**  
 Ex ministre du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Technologies

# ANRTNEWS

N° 3 • Décembre 2013



ON Y ÉTAIT

## Un conclave pour la fibre optique à Marrakech

La fibre optique intéresse fortement les pays de la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord. Preuve en est l'engouement enregistré lors de la cinquième édition de "la conférence du Conseil des fibres optiques à domicile au Moyen Orient et en Afrique du Nord" (FTTH Council MENA) tenue récemment à Marrakech. Les représentants de plusieurs grandes sociétés de télécommunications dans le monde, des acteurs régionaux ainsi que des experts des secteurs public et privé des télécoms de plusieurs pays arabes ont répondu présent à cette grande manifestation. Objectif : débattre des enjeux de la fibre optique dans le domaine des télécommunications et son impact sur le développement du secteur des TIC.

Les participants ont notamment discuté de la mise en place de l'infrastructure de câbles de fibres optiques dans la région MENA, ses enjeux économiques ainsi que des questions relatives à l'investissement et aux options de partenariat public-privé pour mener à bien ces chantiers d'envergure.

Ils ont également soulevé des questions techniques relatives au partage des réseaux à fibre optique entre opérateurs du même pays, la question de la

régulation et des législations qui doivent être en phase d'un secteur qui évolue rapidement. On a en plus insisté sur le développement du contenu qui doit tirer profit pleinement de l'internet à très haut débit.

Evoquant les stratégies de développement du secteur des télécommunications et des technologies de l'information au Maroc, le directeur de l'Economie Numérique, au ministère de l'industrie, du commerce et de l'Investissement, M. Badr Boubker a souligné que "le Royaume a pu, ces dernières années, accélérer le développement des infrastructures de télécommunications et réussir l'intégration des différentes régions du Royaume dans l'ère du numérique". Abondant dans le même sens, M. Ahmed Khouja, directeur de la concurrence et du suivi des opérateurs a déclaré que "la révolution numérique avance à pas de géant et la Fiber To The Home semble promise à un très grand succès, car elle permet de mettre en place des réseaux de télécommunication de capacité quasiment illimitée, fiables et pérennes. Une vraie rupture technologique avec les précédents réseaux numériques sur câbles en cuivre", a-t-il notamment conclu.

## INTERNATIONAL

### • Inégaux face au Web

L'Unesco vient de publier une étude sur les disparités hommes/femme dans l'utilisation et l'accès à Internet. Au Maroc, l'écart est de 7,9 points : 18,1% pour les hommes contre 10,2% pour les femmes. Par ailleurs, l'Unesco souligne l'importance de la présence des femmes sur le Web et son impact sur le développement économique et estime qu'une augmentation de 10% de l'accès à Internet entraîne une croissance de 1,38% du PIB.

### • Le Maroc Vice président de l'ASTEAM

Le groupe arabe de normalisation des télécommunications (ASTEAM) a récemment tenu sa 7ème réunion à Rabat. A cette occasion, le Maroc a été élu Vice-président du groupe créé au sein du Conseil des ministres arabes des technologies de l'information et de la communication (TIC), relevant de la Ligue arabe. Le groupe arabe ambitionne notamment de renforcer les capacités techniques de normalisation dans la région arabe.

### • URL en arabe

Le régulateur mondial d'Internet, l'Icann, a récemment annoncé l'apparition prochaine sur le réseau des premiers noms de domaine dans les écritures arabe, chinoise et cyrillique. Outre l'ouverture à des noms de domaine dans des caractères autres que latin, l'Icann est aussi sur le point d'approuver des extensions de toutes sortes, comme des noms de sociétés ou de produits.



# ANRTNEWS

N° 3 • Décembre 2013



**CARTE VISITE**

## QU'EST-CE QUE LE SERVICE UNIVERSEL ?

Le Service Universel est un mécanisme devant permettre, à terme, l'accès de toute la population marocaine aux services de télécommunications de base : téléphonie et internet. La réalisation des missions du Service Universel a été l'un des fondements de la réforme du secteur des télécommunications en 1998, et constitue aujourd'hui l'un des chantiers majeurs menés par l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT).

La loi n° 55-01 a élargi le périmètre du Service Universel qui plus qu'un service téléphonique, est devenu un service de télécommunications qui fournit des services à valeur ajoutée, notamment, ceux permettant l'accès à internet.

Cette nouvelle définition comprend un service téléphonique de base d'une qualité spécifiée à un prix abordable ; Les services obligatoires, consistant en l'acheminement des appels d'urgence, la fourniture d'un service de renseignements et d'un annuaire sous forme imprimée ou électronique; Les services liés à l'aménagement du territoire, comprenant la desserte du territoire national en cabines téléphoniques et/ou la desserte en moyens de télécommunications des zones périphériques urbaines, des zones industrielles et des zones rurales en plus des services à valeur ajoutée et notamment les services permettant l'accès à l'internet.

Citons à titre d'exemple deux programmes pilotés par l'ANRT en partenariat avec plusieurs départements ministériels. Le programme PACTE ambitieux d'apporter l'accès à la téléphonie et à Internet au niveau de 9263 localités rurales (soit une population d'environ 2 millions d'habitants), qualifiées de zones blanches (zones non couvertes par les réseaux de télécommunications).

Le programme Genie prévoit quant à lui d'équiper 9260 établissements scolaires, soit près de 6 millions de personnes (élèves, enseignants, directeurs, inspecteurs et personnel de l'administration) ce qui représente près de 18% de la population marocaine, avec des environnements multimédia connectés à internet.

## L'audit qui vous veut du bien

Les activités de suivi des licences et d'audit des opérateurs effectuées par l'Agence permettent de s'assurer du respect des engagements et obligations des opérateurs titulaires de licences pour l'exploitation et l'établissement de réseaux publics de télécommunications. Ces engagements peuvent être d'ordre juridique, financier, technique ou commercial. Pour s'acquitter de ces missions de suivi, l'Agence a recours à des opérations d'investigation, de veille et de contrôle.

L'investigation se manifeste par la possibilité

de demander toutes les informations et documentations requises pour s'assurer du respect des obligations imposées aux opérateurs par les textes législatifs et réglementaires notamment les cahiers des charges des licences qui leur ont été délivrées.

L'Agence peut également procéder à des audits externes effectués par des agents assermentés ou par des experts externes. La finalité des audits est de déceler les axes d'amélioration à travers l'identification des dysfonctionnements et l'évaluation des

écarts entre les prévisions et les réalisations. L'audit est donc bénéfique pour le régulateur et l'opérateur. Cela permet à l'ANRT de disposer d'un ensemble d'informations nécessaires pour prendre des décisions en matière d'interconnexion, de tarification, d'analyse concurrentielle, de règlement des litiges et de missions générales de l'Etat. De son côté, l'opérateur dispose d'un ensemble de recommandations qui lui permettent d'améliorer sa gestion et son contrôle interne.

## AGENDA

Action / Thème	Date / Lieu
<b>ITU</b> • Participation à la réunion de la Commission d'Etudes 5 chargée des méthodes d'évaluations des effets des TIC sur les changements climatiques	2-13 décembre Lima Pérou
<b>ITU-R</b> • Participation au Séminaire Régional Arab de Radiocommunication (RRS-13-Arab)	9-13 décembre Tunis